

LE MINISTRE-PRESIDENT DE RHENANIE-PALATINAT

Au Président du
Conseil Parlementaire Interrégional
M. Hans Ley,
Président du Landtag de Sarre
Franz-Josef-Röder-Str. 7
66119 Saarbrücken

le 20 aout 2009

Cher Monsieur le Président,

Le CPI demande dans sa résolution du 5 décembre 2008 à ce que les intérêts de la population de la Grande Région soient pris en considération lors de la recherche d'un site pour un éventuel centre de stockage final de résidus et de déchets radioactifs en Lorraine. Le gouvernement de Rhénanie-Palatinat a soutenu cette résolution. Mme Margit Conrad, Ministre de l'Environnement, des Forêts et de la Défense du Consommateur de Rhénanie Palatinat a également communiqué les inquiétudes de la population de Rhénanie-Palatinat au Ministre fédéral de l'Environnement M. Sigmar Gabriel ainsi qu'à son homologue français M. Jean-Louis Borloo et s'est joint aux revendications du CPI. En outre, le gouvernement fédéral a mis ce sujet à l'ordre du jour de la commission principale de la Commission franco-allemande (DFK) pour les questions de sécurité de centres nucléaires.

Les débats de la commission principale du DFK le 18 juin 2009 ont démontrés qu'en ce qui concerne la recherche d'un site pour un centre de stockage final les autorités françaises accordent la plus haute priorité à la compatibilité géologique et que la recherche d'un site a été effectuée pour cette raison dans toute la France. Les revendications du CPI que la recherche d'un emplacement doit-être basée en premier lieu sur la compatibilité géologique et technique des lieux peuvent, selon mon avis, ainsi être considérées comme accomplies.

Selon la décision du gouvernement français du 24 juin 2009, le centre de stockage final sera mis en place dans la région Champagne-Ardenne dans le département de l'Aube. Les deux emplacements retenus se situent à l'Ouest de la Marne, un épanchement éventuel de matières radioactives dans la nappe phréatique par la Moselle est très improbable. La Grande Région n'est ainsi ni directement ni indirectement touchée.

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez informer les membres du CPI des initiatives du gouvernement fédéral de Rhénanie-Palatinat. Je me réjouis tout particulièrement du fait que les régions partenaires de la Grande Région ont réussi à régler cette question pour le bien de la population de la Grande Région aussi bien grâce à une prise de position commune lors du Sommet intermédiaire en novembre 2008 que par des initiatives individuelles des différents gouvernements.

Veillez agréer mes sentiments distingués